

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE DES TOURNESOLS
tenue le mardi 20 février 2024 à 18 h 30 à
l'école des Tournesols - local 212

Sont présents Est absente

Amélie Choquette	Parent	Présidente
Faycel Saad	Parent	Vice-Président
Véronic Gauvreau	Parent	Secrétaire
Djama Touyara	Parent	
Liane Carangi	Parent	
Malenoh Ndimbe	Parent	
Marc Thibault	Équipe-école	Enseignant 3 ^e cycle
Djamila Abid	Équipe-école	Enseignante 3 ^e cycle
Geneviève Maheux	Équipe-école	Enseignant 2 ^e cycle
Sylvie Archambault	Équipe-école	Enseignante 1 ^{er} cycle
Marc-André Boulianne	Équipe-école	Enseignant spécialiste
Geneviève Rousseau	Équipe-école	Enseignant Substitut
Rebecca Malebrance	Équipe-école	Enseignante Substitut
Fatma Naggoudi	Équipe-école	Technicienne en service de garde
Céline Cyr	Direction	Directrice

No de la résolution ou annotation	
CE 23-24-16	<p>1. <u>ACCUEIL, PRISE DE PRÉSENCES ET VÉRIFICATION DU QUORUM</u> Madame Choquette souhaite la bienvenue et constate le quorum à 18 h 31.</p> <p>2. <u>ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</u> Il est proposé par monsieur Thibault, appuyé par monsieur Boulianne, que l'ordre du jour soit adopté. Adopté à l'unanimité.</p>
CE 23-24-17	<p>3. <u>ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 NOVEMBRE 2023</u> Il est proposé par madame Abid, appuyé par monsieur Thibault d'adopter le procès-verbal du 7 novembre 2023 tel que proposé. Adopté à l'unanimité.</p> <p>4. <u>SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 7 NOVEMBRE 2023</u> Monsieur Boulianne confirme que les skis de fond ont été reçus à la suite de la sélection de notre école et que les sorties ont commencé pour les élèves.</p>

CE-23-24-18	<p>5. <u>INTERVENTION(S)</u></p> <p>5.1 <u>Interventions du public</u> Aucun public présent à la rencontre.</p> <p>5.2 <u>Mots des membres de la communauté</u> Aucun membre de la communauté n'est présent pour la rencontre.</p> <p>5.3 <u>Mot du représentant de l'O.P.P.</u> Aucun membre de l'O.P.P. n'est présent à la rencontre. Madame Cyr précise avoir transmis des appels aux parents de l'école, mais constate peu d'enthousiasme. L'équipe direction a donc pris la décision d'envoyer la liste des activités à venir aux parents de l'école afin de recueillir des bénévoles et ensuite tenter de former un comité pour l'année prochaine.</p> <p>6. <u>Proposition(s) :</u></p> <p>6.1 <u>Utilisation des téléphones cellulaires et autres</u> Madame Cyr mentionne qu'à la suite de la rencontre de novembre, elle a vérifié que la directive de l'école qui se trouve dans les agendas reste inchangée. Ainsi, toute montre intelligente, donc dès que liée à Internet, reste dans les classes. Les élèves sont invités à les laisser dans leurs sacs à dos dans les corridors.</p> <p>Il faudra cependant ajouter dans les agendas les conséquences applicables si l'enfant contrevient à la consigne.</p> <p>Il est proposé par madame Maheux Thibault, appuyée par madame Archambault que soit adoptée la norme ministérielle concernant l'utilisation du cellulaire, de la montre intelligente, des écouteurs et d'autres appareils mobiles personnels par les élèves dans les locaux des écoles. Adopté à l'unanimité.</p>
CE-23-24-18	<p>6.2 <u>Grille-matière 2024-2025</u> Madame Cyr présente la grille-matière qui définit le nombre d'heures obligatoires pour chaque matière de l'école. À la suite d'une consultation auprès des membres de l'équipe école, le statu quo est maintenu à la grille matières. Quant aux compétences autres, elles sont indiquées au bas du document de la grille-matières. Deux compétences sur les quatre sont évaluées au cours de l'année.</p> <p>Nouveauté pour la prochaine année scolaire : tous les cycles auront le cours de Citoyenneté québécoise culture en remplacement du cours Éthique et culture.</p> <p>Madame Cyr annonce que compte tenu de la baisse d'achalandage anticipée pour l'école des Tournesols, un ajout de classes d'accueil est fort probable. Il se pourrait que la grille des matières soit donc révisée pour tenir compte des enseignements à privilégier pour ces classes.</p>

<p>Suivi</p> <p>CE-23-24-19</p> <p>CE-23-24-20</p>	<p>Madame Abid mentionne que la compétence Savoir communiquer n'est pas indiquée dans la grille présentée pour les élèves de la cinquième année.</p> <p>Il est proposé par madame Abid, appuyée par madame Touraya d'adopter la grille des matières 2024-2025 avec la modification soulignée pour les élèves de la cinquième année. Adopté à l'unanimité.</p> <p><u>6.3 Budget de fonctionnement du Conseil d'établissement et Fonds à destination spéciale</u></p> <p>Madame Cyr annonce qu'aucune dépense n'a été engendrée à ce jour sur le budget de 750 \$ selon les éléments suivants :</p> <p><u>Frais admissibles</u> : Formation des membres parents, gardiennage, secrétariat et repas pour souligner l'engagement.</p> <p><u>Frais non admissibles</u> : Frais d'accueil, formation des enseignants, cadeaux et autres.</p> <p>Madame Cyr en profite pour annoncer qu'un point récurrent sera ajouté aux prochaines rencontres, soit celui du fonds à destination spéciale. Elle en profite pour rappeler aux membres que la somme de 9762 \$, résultat de campagnes précédentes, est toujours disponible.</p> <p>Madame Cyr souligne que les sommes amassées pour cette enveloppe doivent permettre d'aider l'école dans des dépenses en lien avec le projet éducatif. Il sera important de déterminer à quoi serviront ces sommes pour les projets de l'école à venir.</p> <p>Le budget du fonds à destination spéciale peut être accumulé et reconduit d'une année à l'autre jusqu'à ce que l'école atteigne son objectif.</p> <p>Suivi : Un tableau des sommes accumulées et des dépenses encourues sera présenté à la prochaine rencontre.</p> <p><u>6.4 Activités des finissants</u></p> <p>Ont été présentées les activités prévues pour les finissants de l'année scolaire 2023 - 2024.</p> <p>Il est proposé par monsieur Boulianne, appuyé par madame Naggoudi d'adopter la liste des activités pour les finissants. Adopté à l'unanimité.</p> <p><u>6.5 Photos scolaires 2024-2025</u></p> <p>Madame Cyr nous propose que nous poursuivions pour la prochaine rentrée scolaire avec l'entreprise Photomania, reconnue pour son efficacité entre autres.</p> <p>Il est proposé qu'un sondage soit transmis aux parents afin d'évaluer leur satisfaction face à l'entreprise et aider à déterminer si des démarches de sollicitation devraient être entreprises auprès d'entreprises diverses pour la rentrée scolaire 2025-2026.</p>
---	---

CE-23-24-21	<p>Il est proposé par madame Archambault, appuyée par madame Ndimbe d'approuver l'engagement de la compagnie Photomania pour les photos scolaires pour 2024-2025. Adopté à l'unanimité.</p>
Suivi	<p>6.6 <u>Porte ton pyj</u> Madame Archambault invite l'école à inciter les enfants à venir en pyjama à l'école en échange d'un don volontaire de 2 \$ ou plus le 23 février prochaine lors de la grande Journée provinciale Porte ton pyj.</p> <p>Toutes les sommes amassées seront remises à Opération Enfant Soleil. L'école s'engage à informer les parents de la somme qui sera remise au nom de l'École des Tournesols à Opération Enfant Soleil.</p>
CE-23-24-21	<p>Il est proposé par monsieur Thibault, appuyé par madame Abid, d'approuver la campagne de financement au profit d'Opération Enfant Soleil. Adopté à l'unanimité.</p> <p>6.7 <u>Dîners-pizza</u> Madame Cyr annonce que le retour des dîners piazza se fera au retour de la semaine de relâche, dès lors de la deuxième semaine. Les pizzas offertes seront au pepperoni fromage ou au fromage uniquement. Madame Cyr confirme qu'il n'est malheureusement pas possible d'avoir une offre pour les élèves avec des allergies – gluten inclus.</p> <p>L'école des Tournesols fera affaire avec Papa Pizza. Les parents recevront un courriel les invitant à remplir un formulaire dans lequel ils pourront indiquer le nombre de pointes désirées. Le paiement se fera directement au CSSPO via transfert Interac ou paiement par la carte de crédit. Madame Cyr en profite pour annoncer que l'équipe du service de garde accompagnée des élèves de 6^e année fera la distribution des pointes de pizza.</p> <p>Avec ces sommes amassées, l'équipe école souhaite moderniser la bibliothèque en procédant à l'achat de nouvelles étagères, de rideaux et de livres, en plus de travailler sur l'ajout d'une classe extérieure. Madame Cyr propose que 70 % des sommes amassées aillent au projet bibliothèque et classe extérieure et que 30 % soient remises aux finissants pour amortir la hausse des frais de sortie, principalement due par les hausses de frais importantes liées au transport.</p> <p>Madame Maheux mentionne qu'à l'École beaucoup de livres dorment dans des boîtes compte tenu des enjeux liés aux étagères. Elle souligne le grand besoin d'ajout de rideaux pour protéger les livres qui s'abiment au soleil. À cet effet, madame Cyr ajoute que la bibliothécaire du CSSPO viendra bientôt à l'école pour conseiller sur les étagères et les stores à acheter.</p>

Il est proposé par monsieur Thibault, appuyé par madame Maheux, d'approuver le retour des dîners-pizza pour le reste de l'année scolaire en cours. **Adopté à l'unanimité.**

7. Informations

7.1 Correspondances

Aucune correspondance

7.2 Tutorat

Madame Cyr mentionne que le tutorat, mis en place par le ministère pour pallier l'absence des élèves pendant la grève, se déroule très bien. Pratiquement tous les enseignants de l'école ont accepté d'offrir du tutorat. Le premier bloc se poursuivra jusqu'à la relâche scolaire de mars pour les élèves concernés. En considération des progrès réalisés jusqu'à présent, il n'est pas nécessaire d'organiser des séances supplémentaires durant la relâche scolaire. Les élèves déjà ciblés pourront reprendre leurs séances après la semaine de la relâche, avec l'accord de leurs parents.

Madame Cyr tient à souligner l'engagement remarquable du personnel de l'école envers la réussite scolaire de tous les élèves.

Madame Maheux souligne que les élèves les plus touchés semblent être ceux du milieu allophone ou de langues étrangères qui ont été exclus de l'école francophone.

7.3 Formation pour les membres du CÉ

Madame Cyr rappelle aux membres présents leur obligation de suivre la formation obligatoire.

7.4 Rencontre de parents

Madame Cyr revient sur les rencontres de parents qui se sont tenues à différents moments la semaine dernière et souligne à quel point il était plaisant de revoir les parents dans l'école.

Monsieur Faycel souligne les difficultés pour les rencontres virtuelles et se questionne sur le temps prévu entre chacune des rencontres. Monsieur Thibault précise qu'en ajoutant des battements de 10 à 15 minutes entre chacune des rencontres, les professeurs termineraient plus tard que 20 heures, après une journée d'enseignement.

7.5 Rapport annuel du CSSPO 2022-2023

Madame Cyr présente le rapport annuel du Centre de services scolaires des Portages de l'Outaouais pour l'année scolaire 2022-2023.

7.6 Activités parascolaires Dimension sportive et Culturelle

Madame Cyr présente l'information partagée aux parents par courriel, et confirme que les inscriptions sont déjà terminées pour la session hiver 2024.

- Arts martiaux : 15 élèves
- Sciences en folie jeudi : 6 élèves
- Danse jazz 15 élèves
- Arts visuels 8 élèves

Concernant la mention d'une offre réduite quant aux activités qui bougent, principalement pour les garçons, madame Cyr rappelle que l'offre dépend des animateurs et de l'espace. Madame Naggoudi précise que le nombre d'élèves admissibles pour un cours dépend également du niveau d'expérience de l'animateur.

8. Rapports :

8.1 Présidence

Madame Choquette souligne à quel point elle est heureuse de retrouver tous les membres. Elle tient à souligner la semaine des enseignants qui s'est déroulée la semaine passée et à les remercier tous et chacun pour leur dévouement auprès des enfants de l'école.

Elle invite l'école à souligner la Journée du chandail rose contre intimidation qui se tient le 28 février prochain.

Elle tient à remercier l'école pour leur engagement envers les mesures de rattrapage et l'engagement pour la réussite et le bien-être des enfants de notre école présentant le besoin par l'ensemble de toute l'équipe.

Madame Choquette conclut en souhaitant à tous les membres du conseil d'établissement une belle semaine de relâche.

8.2 Direction

Madame Cyr a évoqué la semaine de reconnaissance dédiée aux enseignants et enseignantes, soulignant l'importance de reconnaître également le travail exceptionnel de tout le personnel de l'école des Tournesols. Ainsi, une semaine de reconnaissance pour l'ensemble du personnel sera organisée pour honorer leur dévouement et leur contribution.

Elle aborde également l'approche collaborative adoptée par l'école. Cette approche vise à établir un curriculum cohérent et dynamique, favorisant la collaboration entre les cycles. En éliminant les cloisonnements traditionnels, cette approche permet de déterminer ensemble ce qui est essentiel, pertinent et stimulant dans le programme scolaire. Ainsi, les apprentissages se déroulent de manière fluide et cohérente d'une année à l'autre, évitant les redondances et favorisant une progression continue. Le bulletin scolaire sera désormais présenté de manière chiffrée, mais également accompagné d'un code de couleur ou d'une lettre, indiquant le niveau de réussite de l'élève : à risque, réussi, ou dépassant les attentes. Cette approche permettra aux élèves, aux parents et aux enseignants de mieux comprendre les progrès réalisés et les domaines nécessitant une attention particulière.

Concernant la planification annuelle des séquences d'apprentissage, une nouvelle méthode collaborative sera adoptée, impliquant une planification en équipe. À cet effet, une intervenante de l'école Lac des fées, reconnue pour ses pratiques innovantes, sera invitée à partager son expertise et son expérience.

Enfin, il est envisagé que le Conseil d'établissement participe à la révision des horaires d'enseignement afin d'intégrer pleinement cette nouvelle approche dans l'enseignement dispensé aux enfants de l'école des Tournesols. Cette démarche collective vise à garantir une expérience d'apprentissage enrichissante et adaptée aux besoins de chaque élève.

8.3 Enseignants et professionnels

Enseignant du 1er cycle

Les enseignants du 1er cycle tiennent à souligner l'accueil chaleureux de la direction lors des récentes rencontres. Ils apprécient particulièrement l'attention portée à l'ambiance conviviale, avec notamment la mise à disposition de repas et l'atmosphère apaisante du foyer. Cette atmosphère de confort et de bienveillance instaurée par la direction est grandement appréciée. Madame Maheux souligne être sur le point d'accueillir une stagiaire, ce qui promet une expérience enrichissante pour les élèves et le personnel.

Enseignant du 3e cycle

Les enseignants du 3e cycle partagent le succès de la récente soirée Spectalent, soulignant la qualité des performances et l'engagement des élèves. De plus, l'équipe enseignant se prépare à accueillir une stagiaire, offrant ainsi une opportunité d'échange et de développement professionnel.

Enseignant en éducation physique

Monsieur Boulianne annonce l'organisation du Carnaval d'hiver, avec la possibilité de mettre en place un blitz d'activités. Une plage horaire de deux heures est réservée pour les activités extérieures, comprenant notamment un bloc de glace de couleur rose. Cette initiative promet des moments de plaisir et de divertissement pour tous les élèves.

8.4 Personnel de soutien

Madame Fatma a partagé quelques mises à jour et nouvelles encourageantes :

Service de garde

L'arrivée du printemps a entraîné une diminution de l'achalandage au service de garde. Ceci étant dit, lors du dernier événement pédagogique au Bal de Neiges, malgré une belle tempête, 149 élèves ont participé, nécessitant l'utilisation de trois autobus et le soutien de douze éducateurs/trices.

CE 23-24-22	<p>Semaine de relâche À la suite d'un sondage, il a été constaté que moins de 55 élèves auraient besoin du service de garde pendant la semaine de relâche. Considérant les coûts engendrés, il a été décidé qu'il ne serait pas rentable d'offrir ce service. Les parents ont été informés que le service de garde sera donc fermé pour cette période.</p> <p>Objets perdus Un message sera envoyé aux parents pour les informer qu'ils disposent d'une semaine pour venir récupérer les objets perdus au service de garde avant qu'ils ne soient donnés. Les objets clairement identifiés seront directement remis à l'enfant, tandis que les objets non identifiés seront placés dans la section des objets perdus pour une semaine avant d'être donnés. Cette initiative vise à faciliter la récupération des objets perdus et à encourager une gestion responsable de ceux-ci.</p> <p><u>8.5 Représentant au Comité de parents</u> Madame Choquette souligne que le Comité de parents a revu l'ensemble du Rapport annuel du CSSPO 2022-2023 en plus d'avoir eu l'opportunité de discuter plus amplement de l'offre de tutorat pour l'ensemble des élèves du CSSPO.</p> <p><u>8.6 Représentant au comité ÉHDAA</u> Point remis à la prochaine rencontre.</p> <p>9. <u>Varia</u> Aucun varia ajouté à la rencontre.</p> <p>10. <u>Levée de l'assemblée</u> Considérant que tous les sujets à l'ordre du jour ont été traités, il est proposé par monsieur Boulianne, appuyé par madame Naggoudi, de lever la séance à 19 h 48.</p>
-------------	---

Prochaine rencontre : le mardi 23 avril à 18 h 30 au local 212 de l'école des Tournesols.



Amélie Choquette
Présidente



Mme Céline Cyr
Directrice